

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 10

Artikel: Le billet de la paysanne

Autor: Romang, M.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La «neutralité» de l'école: un mythe

Tout au moins dans le canton de Vaud, la thèse récente de Jean-Paul Gönvers¹ le démontre avec solidité et chiffres à l'appui. Basée essentiellement sur les résultats d'un recensement scolaire effectué en 1967, elle met clairement en évidence le fait fondamental que l'école est le reflet fidèle d'une société stratifiée et hiérarchisée dont elle est le produit. En effet, non seulement l'orientation scolaire des enfants, donc, en dernier

celle qui intervient à 10 ans après 3 ans de scolarité obligatoire, est la plus fondamentale, car elle va déterminer toute la vie de l'individu. Or,

cette première bifurcation est en fait une sélection "qui écarte plus systématiquement de la voie secondaire les enfants de certains milieux sociaux":

1967 LE PREMIER PAS Bifurcation No 1 : La dichotomie

Professions des chefs de famille	4e-5e année de programme					
	Collège secondaire Cycle d'orientation (1re et 2e année)		Ecole primaire (4e-5e année de programme)		TOTAL	
	Nombres	%	Nombres	%	Nombres	%
Ouvriers non qualifiés, manœuvres	202	7,2	2 544	29,1	2 746	23,8
Agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs, sylviculteurs	233	8,3	1 433	16,4	1 666	14,4
Ouvriers qualifiés, artisans, employés manuels	711	25,2	2 617	29,9	3 328	28,8
Petits commerçants	154	5,5	331	3,8	485	4,2
Employés subalternes	326	11,6	563	6,4	889	7,7
Cadres inférieurs et moyens	500	17,7	531	6,1	1 031	8,9
Cadres supérieurs	434	15,4	250	2,9	684	5,9
Professions libérales indépendantes	197	7,0	59	0,7	256	2,2
Autres : sans profession définie, rentiers, pensionnés	61	2,2	416	4,8	477	4,1
TOTAL	2 818	100 %	8 744	100 %	11 562	100 %



Qui serai-je ?

ressort, leur avenir, est déterminé en tout premier lieu par leur origine sociale, mais encore le système vaudois actuel ne prévoit pratiquement aucune "passerelle ascendante", permettant à celui qui s'est trompé de voie au départ de modifier son itinéraire scolaire en cours de route et de passer, par exemple, du primaire au secondaire. Certains tableaux soulignent avec particulièrement d'éclat l'un ou l'autre de ces points, qui constituent peut-être l'essentiel de l'apport de cette recherche.

De toutes les "bifurcations" qui s'offrent à nos enfants, la première,

Peut-on alors logiquement faire d'autres remarques que celles de Gönvers : "Les enfants d'ouvriers non qualifiés, d'agriculteurs, de viticulteurs qui, dans l'ensemble de la population scolaire des 4e et 5e années de programme, représentent environ 38% des élèves, ne constituent que 15,5% des jeunes collégiens ; ce qui signifie que 10% seulement des enfants de ces catégories sociales ont eu accès aux études secondaires. A l'opposé, les enfants appartenant aux couches les plus élevées de la pyramide sociale, les fils de cadres et de professions libérales qui constituent 8% de la population scolaire, franchissent ce premier pas en s'orientant pour la plupart dans la voie des études secondaires. Ce sont les deux-tiers d'entre eux qui vont au collège" (p. 27).

Certes, d'autres facteurs jouent un rôle dans ce premier tri : le sexe, bien sûr : moins de filles que de garçons sont orientées vers le secondaire (donc double barrière pour les filles) ; le lieu de résidence aussi : les enfants habitant près d'un collège secondaire ont plus de chances d'y entrer (mais on connaît la ségrégation de l'habitat selon le revenu) ; la langue maternelle, la nationalité surtout sont un élément important puisque "même à milieu social égal, les enfants de nationalité italienne ou espagnole ont un taux de scolarisation secondaire qui est, en moyenne, la moitié de celui de leurs camarades d'origine suisse". Aucun de ces différents facteurs cependant ne rivalise en importance avec le premier mentionné, l'origine sociale, qui constitue pour la majorité un handicap, han-

dicap que le système scolaire vaudois actuel ne permet que rarement de surmonter.

Or, faut-il le répéter, la formation scolaire est le prélude à la vie profes-

sionnelle ; moins elle est solide, plus basse sera la catégorie socio-professionnelle à laquelle l'enfant pourra accéder :

Tableau 49

Relations entre la formation scolaire du chef de famille et sa catégorie socioprofessionnelle (sans les agriculteurs indépendants)²

Formation	Se situent dans la catégorie des professions			
	Manœuvres, employés manuels, ouvriers	Employés coté blancs et petits patrons	Cadres inférieurs et moyens	Cadres supérieurs professions libérales
	%	%	%	%
Primaire	76,8	19,3	3,2	0,7
Primaire supérieure	54,4	31,1	12,7	1,8
Collège secondaire	25,2	42,8	24,6	7,4
Secondaire supérieure	13,2	33,8	42,2	10,8
Université	—	0,6	4,3	95,1

² La catégorie sociale des agriculteurs est la catégorie-type de transmission héréditaire de la profession.

Dès 10 ans donc, et à de rares exceptions près, un enfant a sa voie toute tracée. Et pourtant, il y a longtemps que Jean Piaget a montré que c'est beaucoup plus tard (entre 11 et 13 ans, voire 15 ans) que s'élaborent certains mécanismes intellectuels qui, eux, permettent d'évaluer les capacités réelles de l'enfant.

Or, et c'est le troisième point, le système scolaire vaudois ne permet pas, à l'heure actuelle, à celui qui "mûrit" plus tard, comme on dit, de rattraper la chance qui lui a échappé à 10 ans : il a commencé le primaire, il continuera au primaire ; la voie dans laquelle il s'est engagé, ou plutôt dans laquelle on l'a engagé, est, à deux exceptions près, irréversible ; aucune passerelle ascendante, aucune perche ne lui est tendue, qui lui permettrait de s'élever d'un ou de plusieurs échelons dans la hiérarchie sociale, donc dans la hiérarchie scolaire. Le système ne prévoit que des passerelles descendantes, par lesquelles sont éliminés ceux qui ne se montrent pas dignes de faire partie de l'élite du canton. Ces trois éléments, auxquels s'en ajoutent d'autres qui vont dans le même sens, permettent à l'auteur de caractériser ainsi, dans sa conclusion, le système scolaire vaudois : "...on peut dire qu'à travers sa structure et son fonctionnement, notre école actuelle se révèle être un système qui stratifie et hiérarchise très tôt les sujets à éduquer. Il

est en même temps rigide, puisque les réorientations ne sont possibles que dans le sens régressif. Dans la pratique, il semble plus fait pour trier précocement les "élites" et les former que pour offrir à tout enfant et à tout moment le moyen de tirer le meilleur parti de ses capacités latentes, pour favoriser le développement de toutes ses aptitudes, quels qu'en soient le type et le degré" (p. 130).

L'étude empirique faite par M. Gönvers est donc fort intéressante ; d'abord en elle-même, et puis aussi parce qu'elle vient solidement étayer les thèses soutenues par Bourdieu et Passeron³, pour qui : "...en accordant aux individus des espérances de vie scolaire strictement mesurées à leur position dans la hiérarchie sociale et en opérant une sélection qui, sous les apparences de l'équité formelle, sanctionne et consacre les inégalités réelles, l'école contribue à perpétuer les inégalités en même temps qu'elle les légitime".

La réforme scolaire vaudoise, pour autant qu'on lui laisse ses chances, permettra-t-elle de renverser la vapeur ? Certains l'espèrent, mais d'autres, probablement plus influents, le redoutent...

Claire Masnata-Rubattel

³ Cf. entre autres Bourdieu et Passeron - La reproduction, Paris, Ed. de Minuit, 1970, 279 p.

La recherche du temps à venir:

En guise d'introduction

La Rédaction de «FEMMES SUISSES» est heureuse de présenter une collaboratrice ayant atteint physiquement, mais combien peu moralement, le moment dit du «troisième âge». Voyez comme les cheveux gris peuvent s'accommoder de dynamisme et de gaieté, malgré tous les problèmes qui s'attachent à une femme veuve, pourvue d'enfants à élever et d'une marmite à faire bouillir.



seules. Parfois déprimées : qui ne l'est à ses heures ? Désespérées par une retraite toujours précoce. Ou par l'indépendance, précoce aussi, de nos propres enfants. Qui frise l'indifférence. Mais enfin, à leur âge, étions-nous fondamentalement autres ? Nous avons la mémoire courte. Les mauvais souvenirs s'estompent. Seules nos qualités semblent prévaloir. Avons-nous oublié qu'avec l'âge toutes se muent en défauts. Du moins ont-elles tendance à le devenir. Sachons-le et surveillons-nous.

Moi qui me présente à vous, je suis une privilégiée de l'existence par la santé, le bien-être, cinq enfants, un jardin et même un chien, Hector, dont vous entendrez parler. Sensible de nature, j'ai tendance à faire de tapineries des montagnes. Malgré un besoin d'activité dévorant, je me réfugie à mes heures — fort irrégulières — dans l'écriture. Pour chasser toute «rumination» inutile et usante. Et limiter mon champ d'intérêts variés, beaucoup trop étendu. Dans l'espoir de pouvoir continuer à suivre en montant ma pente jusqu'à mon dernier soupir. Avec votre aide, bien entendu.

Comme moult jeunes filles entre les deux guerres mondiales, j'ai papillonné des Lettres et du Droit à l'Université de Genève, au journalisme et secrétariat à Londres. Où j'ai rencontré un fantasiste hollandais qui m'a emmenée à Batavia, Java, soit à Djakarta, en Indonésie. Je vous passe séjours et voyages à travers le monde. C'est avec cinq enfants de 16 ans à 16 mois que je me suis retrouvée seule. Doit la nécessité de me mettre à travailler dans le domaine social qui m'attire. Treize ans au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés m'ont prouvé que si le travail de bureau n'est pas une sinécure, il se supporte mieux avec les missions, rapports, conférences, articles et appels de fonds à organiser pour les malheureux. Et puis, comme disait une Anglaise : «On est attendu. Quelqu'un compte sur vous.» Ce qui n'est plus le cas.

La liberté ? Pourquoi faire ? c'est à cette question que nous allons essayer de répondre au cours des prochains mois.

A bientôt !

Monique Barbey.

FEMMES SUISSES

paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Jacqueline Berenstein-Wavre
Présidente du Comité du journal

Equipe de rédaction

Bernadette von der Weid
B.P. 10-1253 Vandœuvre
Tél. (022) 50 19 26
Simone Chapuis
Martine Chenou
Anne-Françoise Hebeisen

Administration

Rose Donnet
23, route de Prévessin
1217 Meyrin
CCP 12-117 91
Tél. (022) 41 22 74

Publicité

Annonces-Suisse S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement

1 an : Fr. 15.—
Suisse : Fr. 17.—
Etranger :
de soutien : Fr. 20.—

Impression

Ets Ed. Cherix et Filanosa SA
Nyon